

Mercredi, le 15 décembre 2010

Office de consultation publique de Montréal
a/s Mme Louise Roy, présidente
1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec)
H3A 1X6

Collectif de la communauté sourde pour le maintien du Centre 7400

Objet : La communauté sourde dénonce le projet au Centre 7400 et le processus de consultation publique

Madame Mme Roy,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier des moyens mis en place afin que les personnes sourdes reçoivent toute l'information nécessaire à la compréhension du projet.

Nous apprécions que vous saissiez l'importance d'avoir un interprète en langue des signes pour nous permettre de participer activement aux discussions portant sur le projet du 7400. La qualité d'un tel service est primordiale et nous souhaiterions, par conséquent, être en mesure de choisir nous même les interprètes qui sont qualifiés pour répondre aux exigences linguistiques de ce type de rencontre, puisque nous connaissons bien les interprètes de la région.

Par contre, nous nous demandons où vous avez trouvé le nom de l'association des sourds-muets du Canada puisqu'il n'y a aucune association portant ce nom spécifique. Le nom de l'association est « l'Association des Sourds du Canada », le terme « muet » étant inapproprié et péjoratif. Nous apprécierions votre vigilance au niveau du vocabulaire utilisé.

De plus, vous n'avez pas répondu aux trois demandes que nous avons émises dans la correspondance du 10 décembre. Nous aimerons beaucoup que vous y répondiez adéquatement dans les plus brefs délais. Les trois demandes étant les suivantes :

- 1- Nous faire parvenir les communiqués qui ont été échangés par les Clercs St-Viateur et la Ville de Montréal depuis le début des procédures, dans le but d'être équitablement informé, la communauté sourde ayant été laissé dans l'ombre injustement.
- 2- Nous nous attendons à recevoir une lettre d'excuse, pour la situation qui s'est produite le 8 décembre, dont vous trouverez les détails dans la première lettre que nous vous avons fait parvenir.

- 3- Nous revendiquons la suspension des procédures jusqu'à ce que la communauté sourde soit à jour avec toutes les informations jusqu'à présent échangés et par le fait même de lui donne de façon équitable, la possibilité de rédiger un mémoire.

Veillez, madame, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Le collectif de la communauté sourde pour le maintien du 7400

Courriel : projet7400@gmail.com

FAX : 514-278-8120

- C.C.
- Association des Locataires de Villeray
 - Mme Anie Samson, maire de l'arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension
 - M. Marius Caron, c.s.v., directeur général du Centre 7400
 - Mme Anne-Laure Favereaux, journaliste du Progrès Villeray
 - M. Jan Ravensbergen, journaliste The Gazette
 - M. Gilles Vézina, attaché de recherché et de documentation